



UNE PRÉSENCE CONSTANTE DANS UN DOMAINE EN ÉVOLUTION

CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES



RAPPORT ANNUEL 2006-2007

Coup d'œil sur le CCLAT

Il y a vingt ans, en mai 1987, le Canada lançait sa première stratégie nationale antidrogue, *Action contre les drogues*, qui sera par la suite rebaptisée Stratégie canadienne antidrogue (SCA). Un an et quelques mois plus tard, tous les partis au Parlement adoptent une loi visant la création du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), qui sera chargé de mettre en œuvre le volet « national » de la nouvelle stratégie antidrogue. La SCA a provoqué de grands changements dans le domaine de l'abus de substances, alors que le CCLAT est devenu une influence familière et stabilisatrice en raison de son respect des principes directeurs de **compétence, innovation et dialogue**.



Compétence

L'engagement du CCLAT envers l'excellence ne s'est pas démenti au fil des ans, et le Centre s'est vu confier d'importantes responsabilités.

En 1992, un comité parlementaire recommande la création d'un centre national de documentation sur le SAF/EAF géré par le CCLAT.

Le CCLAT gagne l'appui et la confiance de plusieurs pays pour l'élaboration de lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts de l'abus de substances, publiées en 1996.

En 1998, le CCLAT est invité à co-organiser le Forum *Vision Jeunesse* sur la prévention de l'abus des drogues tenu à Banff (Alberta), la toute première conférence internationale pour les jeunes parrainée par l'ONU.

Un rapport de 2002 du Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites appuie fermement le leadership du CCLAT dans le domaine des toxicomanies, et le Centre reçoit un appui analogue dans un rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur la consommation non médicale de médicaments.

Toujours en 2002, le CCLAT est invité à devenir un président fondateur du Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT).

En 2003, le CCLAT reçoit un financement de 21,5 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue.

En 2005, le CCLAT est invité à faire des commentaires et des suggestions à un comité sénatorial qui rédige un rapport sur les services touchant la santé mentale et la toxicomanie au Canada.

ISBN 1-897321-61-9

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme
et les toxicomanies
75, rue Albert, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
613-235-4048 www.cclat.ca



UNE PRÉSENCE CONSTANTE DANS UN DOMAINE EN ÉVOLUTION

Innovation

Au CCLAT, l'innovation, c'est trouver des occasions d'aller de l'avant, tout en cherchant à éliminer les obstacles qui la freinent.

En 1991, le CCLAT transforme un manuscrit didactique méconnu en un ouvrage déterminant sur les répercussions sociales de la réglementation antidrogue (*Panic and Indifference: The Politics of Canada's Drug Laws*).

En 1992, le CCLAT inaugure un programme national de bourses qui souligne les réalisations accomplies dans le domaine de l'abus de substances. Le programme a évolué et est devenu en 2003 la Bourse de stagiaire de recherche Eric Single.

En 1994, le CCLAT publie le tout premier *Répertoire des services canadiens de traitement des toxicomanies*.

En 1995, le CCLAT est l'un des premiers organismes canadiens en toxicomanie à lancer un site Web (www.cclat.ca).

En 1996, le CCLAT publie une étude novatrice sur les coûts, *Les coûts de l'abus de substances au Canada*. Le Centre procède à une mise à jour de cette étude en 2006.

En 2003, le CCLAT et le Centre de recherche en toxicomanie du Service correctionnel du Canada accueillent le premier Symposium estival national sur les toxicomanies, qui a lieu tous les ans depuis.

En 2005, le CCLAT organise sa première conférence nationale biennale sur l'abus de substances et les toxicomanies (*Questions de substance*).

Dialogue

Le CCLAT, grâce à sa philosophie axée sur la responsabilité partagée et la reddition de comptes, crée un milieu propice aux partenariats où le dialogue mène à l'action.

En 1991, le CCLAT amorce un engagement de longue durée avec la Semaine de sensibilisation aux drogues en accueillant la première réunion des organisateurs de cette semaine.

En 1994, le CCLAT lance l'initiative Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) afin d'éliminer les obstacles entre les disciplines.

En 2001, le CCLAT signe un protocole d'entente avec l'Université Carleton en vue de combler le fossé entre l'excellence universitaire et le domaine des toxicomanies.

En 2003, le CCLAT signe un protocole d'entente avec le Centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour la santé des femmes en vue de favoriser le partage d'information sur les femmes et la consommation de substances.

En 2004, le CCLAT signe un protocole d'entente avec le Comité sur l'abus de solvants chez les jeunes sur des questions touchant la toxicomanie dans les collectivités inuites et des Premières nations.

En 2005, le CCLAT signe une entente similaire avec la Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances.

Toujours en 2005, plus d'une centaine d'organisations s'entendent sur le Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada à la suite d'un long processus de consultation mené par le CCLAT et Santé Canada.

Reconnaître l'incidence de l'alcool sur la santé publique

Les invalidités et les décès liés à l'alcool comptent pour 4 p. cent de l'ensemble des conséquences néfastes sur la vie et la longévité dans le monde. Au Canada, où l'alcool est maintenant l'un des trois principaux facteurs de risque qui contribuent à la maladie, à l'invalidité et à la mortalité, ce chiffre s'élève à 9 p. cent.

La réduction des méfaits liés à l'alcool est un objectif prioritaire du Cadre national d'action. Un Groupe de travail sur la stratégie nationale sur l'alcool, présidé par le CCLAT, Santé Canada et la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies, a pris en charge cet objectif en tenant des consultations avec des administrations publiques, des organisations non gouvernementales, des chercheurs, des organismes de lutte contre la toxicomanie et des représentants de l'industrie des boissons alcoolisées et de l'industrie du tourisme et d'accueil.

Le groupe de travail a récemment rendu public son rapport final, *Réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada : Vers une culture de modération (Recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool)*. Le rapport fournit une vision à long terme et présente 41 recommandations que tous les intervenants mettront en action et touchant quatre grands domaines : promotion de la santé, prévention et éducation; effets sur la santé et traitements; accessibilité de l'alcool; collectivités plus sécuritaires. Les membres du groupe de travail sont chargés de mettre en œuvre certaines recommandations spécifiques, dont Santé Canada (directives sur la consommation d'alcool et étiquettes normalisées sur les contenants de boissons alcoolisées) et le CCLAT (coordination de l'application des connaissances). Le CCLAT a fait du déploiement de la stratégie l'une de ses principales orientations stratégiques.

Être à l'écoute des intervenants canadiens en toxicomanie

Grâce à une enquête réalisée en 2004 auprès des fournisseurs de traitements au Canada, le CCLAT a décelé un écart grandissant entre la demande de soutien et de perfectionnement professionnels, d'une part, et la disponibilité de la formation et des ressources didactiques, d'autre part.

Pour combler cette lacune, le CCLAT a mis sur pied le Groupe consultatif national sur le perfectionnement de la main-d'œuvre (GCNPM), en plus de contribuer à faire du perfectionnement de la main-d'œuvre l'une des 13 priorités du Cadre national d'action. En collaboration avec le GCNPM et d'autres intervenants, le CCLAT a lancé en mars 2007 le Réseau canadien des professionnels en toxicomanie et de domaines connexes (www.rcptdc.ca), premier site Web national en son genre au pays.

Récemment, le CCLAT a préparé un ensemble de compétences de base mesurables à l'intention des professionnels canadiens de la toxicomanie et de domaines connexes et a entrepris un vaste processus de consultation visant à recueillir de l'information supplémentaire sur la liste proposée de connaissances et de compétences.

Le CCLAT continue en outre à organiser le Symposium estival national sur les toxicomanies en collaboration avec le Centre de recherche en toxicomanie du Service correctionnel du Canada. Le Symposium, dont l'édition 2007 marquera le cinquième anniversaire, se développe constamment, répondant ainsi à une demande grandissante en matière de perfectionnement professionnel.

La Stratégie nationale sur l'alcool, le Réseau canadien et la Stratégie nationale sur le traitement répondent tous aux priorités énoncées dans le Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada.



COMPÉTENCE

Le CCLAT démontre un engagement indéfectible envers l'excellence et a le mandat clair de suivre les données là où elles mènent.

Reconnaître l'importance de l'application des connaissances

En 2006, le CCLAT a publié un guide à l'intention des fournisseurs de traitements indiquant que de nombreuses techniques thérapeutiques actuellement pratiquées ne reposent sur aucun travail de recherche ou fondement théorique et qu'en fait, un nombre relativement peu élevé d'entre elles ont fait l'objet d'évaluations rigoureuses.

L'an dernier, le CCLAT a participé à la création du nouveau Groupe de travail sur la stratégie nationale sur le traitement, qui a pour mandat de formuler, d'ici avril 2008, des recommandations factuelles en vue d'optimiser le traitement de la toxicomanie. Coprésidé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (Ontario) et les Services de santé mentale et de toxicomanie de la Colombie-Britannique, le groupe de travail représente le milieu canadien de la recherche et du traitement et compte sur une grande participation autochtone.

Le CCLAT est par ailleurs à la tête d'un projet visant à harmoniser la collecte de données sur la consommation de drogues des élèves à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, ce qui facilitera les comparaisons entre les régions. Des exposés axés sur l'application des connaissances et portant sur l'état d'avancement de ce projet et d'une initiative coordonnée par le CCLAT sur l'évaluation des programmes de désintoxication obligatoire pour les jeunes seront présentés lors de la conférence *Questions de substance* du CCLAT qui se tiendra à Edmonton en novembre 2007.

Le CCLAT a en outre procédé à l'évaluation du Programme d'expert en reconnaissance de drogues (ERD) de la GRC, puis a présenté au Comité permanent de la justice et des droits de la personne des données à l'appui d'un projet de loi recourant à des ERD pour enrayer la drogue au volant. Le CCLAT a cependant demandé à ce que des changements soient apportés à ce projet de loi (C-32).

Réorienter les ressources et les priorités

Les taux de prévalence et les coûts de l'abus de substances sont en hausse, alors que l'âge de la première consommation, lui, est en baisse. Environ quatre millions de Canadiens pourraient bénéficier d'une forme d'intervention ou d'une autre pour traiter leur consommation d'alcool ou de drogues. L'accès à des programmes de prévention et de traitement efficaces est cependant restreint.

Lors d'une séance d'information spéciale tenue l'automne dernier pour les députés, les sénateurs et les fonctionnaires fédéraux, le CCLAT a demandé une réorientation des ressources et des priorités portant sur les aspects nouveaux de l'abus de substances. Le personnel du CCLAT a expliqué à l'auditoire qu'il faut davantage adapter les programmes de prévention et de traitement à l'âge, au sexe et à la gravité des risques des bénéficiaires et qu'il faut mettre l'accent de façon précoce sur la prévention pour retarder le début de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes. En fait, il faudrait mettre en place des stratégies de prévention générales pour les enfants jusqu'à la 5^e année, puis des stratégies ciblées par la suite. Le CCLAT a été invité à développer ces messages lors de réunions avec de hauts fonctionnaires gouvernementaux tenues avant l'annonce, dans le budget fédéral de mars 2007, de la nouvelle stratégie nationale antidrogue.

Le CCLAT a réitéré sa volonté d'agir par rapport à une priorité du Cadre national mettant l'accent sur les enfants et les jeunes en publiant les documents *Politiques et programmes de réduction des méfaits pour les jeunes*, *Risques associés au tabagisme chez les jeunes de 15 à 19 ans* et *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes* (septembre 2007).

De plus, le CCLAT a invité la population canadienne à réorienter ses perceptions sur les méfaits de l'abus de substances. À partir de données de l'*Enquête sur les toxicomanies au Canada* et du rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002*, le Centre a montré que les Canadiens surestiment les méfaits liés à la consommation de drogues illicites, mais qu'ils sous-estiment continuellement les répercussions néfastes de l'alcool sur la société.

Mieux comprendre la toxicomanie

Les intervenants croient de plus en plus que la mise en place d'interventions plus efficaces passe par une meilleure compréhension des aspects biomédicaux et neuroscientifiques de la toxicomanie et de la façon dont il est possible d'intégrer ces aspects aux politiques, pratiques et programmes de recherche nationaux.

Le CCLAT a fait preuve d'innovation dans le domaine de la toxicomanie en se penchant sur le lien potentiel entre les traitements pharmacologiques qui affectent le système cérébral et nerveux, d'une part, et les traitements psychologiques comme la thérapie cognitivo-comportementale qui tiennent compte des facteurs conjoncturels et cognitifs, d'autre part. Le CCLAT a réuni un groupe éminent d'experts qui prendront part à une série de « réflexions » afin de comprendre les questions biomédicales et neuroscientifiques et la base physique de la toxicomanie. La mise sur pied d'un comité

L'abus de substances peut frapper à tout âge, mais ce sont les jeunes Canadiens qui sont le plus à risque. Les jeunes ont en effet tendance à consommer davantage et à le faire de façon plus risquée que les adultes, ce qui peut entraîner de graves problèmes à court et à long terme.

consultatif scientifique externe constituait l'une des nombreuses recommandations formulées par Franco Vaccarino, Ph.D., de l'Université de Toronto, dans un rapport de juin 2006 sur l'innovation commandé par le CCLAT.

Le CCLAT a aussi demandé à Franco Vaccarino de rédiger un chapitre sur la neuroscience et la toxicomanie pour *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*, qui sera publié à l'automne 2007. Pour la neuroscience, l'adolescence est une période de développement charnière, car la consommation précoce de psychotropes entraîne parfois des changements à long terme dans le cerveau qui peuvent faire naître des envies de consommer, même après plusieurs années d'abstinence.



INNOVATION

Le CCLAT est toujours prêt à envisager de nouveaux angles et points de vue pour aborder les problèmes. Par contre, les approches novatrices doivent aussi être pratiques et rentables.

Tendre la main aux Canadiens autochtones et du Nord

La détérioration du mode de vie traditionnel a eu des répercussions néfastes, notamment de graves problèmes de toxicomanie, sur les collectivités autochtones. Les problèmes sont exacerbés chez les habitants du Nord et d'autres régions éloignées du Canada, dont l'accès à de l'information sur la toxicomanie et à des services est généralement limité.

Au cours des dernières années, le CCLAT a mené à bien des occasions de collaboration avec des organismes autochtones comme la Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances et le Comité sur l'abus de solvants chez les jeunes. Le CCLAT a d'ailleurs récemment prolongé pour trois ans les protocoles d'entente établis avec ces deux groupes. Le Centre a aussi conclu une entente avec le Mamisarvik Healing Centre d'Ottawa en vue de documenter les enseignements inuits traditionnels avec l'aide d'une aînée inuite de Pangnirtung (Nunavut).

En 2007, le CCLAT a publié *Politiques et programmes de réduction des méfaits pour les personnes de descendance autochtone*, qui porte un regard unique sur les stratégies non fondées sur l'abstinence s'adressant aux Indiens, aux Inuits et aux Métis.

L'intérêt que porte le CCLAT au Nord canadien s'est exprimé pour la première fois en 2005 lors de la création d'une ressource Web qui fournit de l'information crédible sur l'abus de substances adaptée aux besoins des territoires canadiens. L'année dernière, le Centre a embauché une conseillère principale sur le Nord canadien, ce qui a intensifié son engagement envers le Nord. En février 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) des Territoires du Nord-Ouest a donné son appui au Cadre national d'action, dont l'une des 13 priorités est *Tendre la main au Nord canadien*. Parallèlement, on a commencé à planifier une visite du conseil d'administration à Yellowknife en juin et la signature d'un protocole d'entente avec le MSSS.

L'une des trois orientations stratégiques du CCLAT consiste à établir, à maintenir et à tirer parti de partenariats. Le Centre s'engage à assurer un leadership quant aux priorités nationales et à créer un milieu favorable à l'application des connaissances où les politiques, la pratique et les initiatives reposent sur des données probantes.

Engager le dialogue sur la toxicomanie à l'échelle internationale

L'abus de substances est un problème mondial se chiffrant à plusieurs milliards de dollars qui transcende les frontières conventionnelles et échappe aux solutions faciles. Il est de plus en plus évident que pour remédier à ce phénomène, la société civile et les organisations non gouvernementales ont un rôle capital à jouer.

Le directeur général du CCLAT Michel Perron organise le Forum international des ONG « Beyond 2008 » pour le compte du Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants, forum qui coïncidera avec un examen des progrès réalisés concernant le contrôle des drogues depuis la session extraordinaire et historique de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) tenue en juin 1998. L'examen offre aux ONG du monde entier l'occasion d'analyser leurs réalisations quant au contrôle des drogues, d'échanger des idées sur de nouvelles approches prometteuses, de conclure des ententes de collaboration et de recommander à des organismes multilatéraux et aux États membres de l'ONU de futures orientations touchant le contrôle des drogues.



DIALOGUE

Les partenariats, tant à l'échelle canadienne qu'internationale, constituent un mécanisme indispensable pour faire avancer les choses. Le dialogue est au cœur de tout défi que relève le CCLAT.

Avant la tenue du Forum, on tiendra notamment neuf consultations régionales partout dans le monde qui devraient débiter en septembre. Le processus fera aussi appel à des données sur les ONG et la société civile obtenues grâce à un questionnaire en ligne disponible dans les six langues officielles de l'ONU (www.vngoc.org).

L'influence du CCLAT sur la scène internationale a pris un nouveau tournant cette année quand le Comité chargé des organisations non gouvernementales des Nations Unies a approuvé la demande du CCLAT d'obtenir le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies.

Message du président

Faire référence au CCLAT comme à une *présence constante dans un domaine en évolution* dans le titre du présent rapport annuel ne signifie pas que l'organisation a fait du surplace, alors que son environnement a continué à se développer. Tout au contraire, notre capacité à changer et à croître, en fonction des circonstances, est l'un des éléments caractérisant notre succès.

Le conseil d'administration du CCLAT a fait preuve de cette capacité en donnant son approbation à un exercice détaillé de planification stratégique en 2006-2007 auquel ont pris part le personnel et la direction. Grâce à cet exercice, le CCLAT dispose maintenant d'un chemin critique pour les trois prochaines années. Grosso modo, nous nous engageons à assurer un leadership quant aux priorités nationales, à créer un milieu favorable à l'application des connaissances ainsi qu'à établir et à maintenir des partenariats.

Le défi auquel doivent faire face de nombreuses organisations est de s'adapter à de nouvelles exigences, et ce, sans sacrifier les principes établis. Lorsque nous avons accepté d'organiser à Ottawa la présentation d'un discours de John Walters, directeur de l'Office on National Drug Control Policy des États-Unis, nous avons fait l'objet de critiques de certaines personnes qui considéraient la visite de M. Walters comme une tentative d'influencer la politique antidrogue canadienne. Le CCLAT, restant fidèle à ses principes d'ouverture et d'impartialité, a donné son aval à l'événement. Par la suite, même ceux s'étant d'abord opposés à la venue de M. Walters ont reconnu qu'il avait prononcé un discours très informatif empreint de respect. À titre de président du CCLAT, j'ai tiré une grande fierté de notre organisation.

Un déjeuner d'information réunissant tous les partis politiques tenu par le conseil d'administration sur la colline parlementaire l'automne dernier avec la collaboration du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes est un autre exemple de la capacité du CCLAT à s'adapter à l'évolution des circonstances, tout en respectant son mandat législatif. Comme le gouvernement conservateur n'avait pas encore fêté son premier anniversaire, le CCLAT a brossé un tableau fidèle et éloquent des tendances actuelles concernant la toxicomanie au Canada pour les députés, sénateurs et hauts fonctionnaires fédéraux. S'en rapportant à notre engagement fondamental à offrir de l'information et des conseils factuels, nous avons mis en évidence certaines possibilités de réorienter les efforts déployés afin de prévenir et traiter la consommation problématique d'alcool et d'autres drogues.

Lors de sa création, le CCLAT a reçu comme mandat de réduire les méfaits associés à l'abus de substances, ce qu'il réalise avec assiduité depuis maintenant vingt ans. Toutefois, l'expression « réduction des méfaits » entrave de plus en plus la communication efficace et concrète entre les tenants et les opposants de cette approche. De nouveau, le CCLAT est déterminé à voir plus loin que les propos polémiques et à trouver des principes de base sur lesquels les deux camps peuvent s'entendre. Pour ce faire, il faudra examiner les activités en lien avec le concept de réduction des méfaits pour voir dans quelle mesure elles cadrent avec un modèle de soins polyvalents et un contexte de santé publique.



Pour les fondateurs du CCLAT, il était important pour un organisme national œuvrant à la réduction des méfaits liés à l'alcool et aux drogues d'assurer aussi la liaison avec les activités réalisées dans le domaine à l'échelle internationale. Le CCLAT répond de plus en plus à cette obligation, et ce, de diverses façons. Récemment, le Comité chargé des organisations non gouvernementales des Nations Unies a approuvé une demande du CCLAT et lui a octroyé le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, mettant ainsi terme à un long processus entrepris il y a cinq ans. L'ECOSOC sert d'instance principale pour l'examen des questions économiques et sociales internationales et pour l'élaboration de recommandations pratiques sur ces questions à l'intention des États membres et du système des Nations Unies dans son ensemble.

Vous aurez l'occasion de lire, dans une autre section du rapport annuel, sur le rôle crucial joué par le directeur général dans l'UNGASS et le Forum international des ONG « Beyond 2008 », qui est prévu pour juillet 2008.

Un autre élément récent démontrant la grande influence du CCLAT sur la scène internationale a pris la forme d'une demande spéciale faite par le College on Problems of Drug Dependence (CPDD) des États-Unis. Cet organisme a communiqué avec nous pour savoir si nous accepterions une mise en candidature pour le prix des médias 2007 du CPDD qui souligne les efforts déployés pour mieux faire connaître au public les questions scientifiques entourant les troubles associés à l'usage de drogues.

Je tiens enfin à souligner l'arrivée de deux nouveaux membres au conseil d'administration : Darryl Plecas (Colombie-Britannique), Ph.D., titulaire de la chaire de recherche universitaire de la GRC à l'École de criminologie et de justice pénale du Collège universitaire de la vallée du Fraser (UCFV), et Sherry H. Stewart (Nouvelle-Écosse), Ph.D., professeure de recherche Killam et chercheuse des IRSC au Département de psychiatrie et de psychologie de l'Université Dalhousie. Ce sont des membres éminents et très qualifiés qui constituent déjà un atout incontestable pour le CCLAT, au moment où nous continuons à effectuer des changements et à assumer un leadership.



Chef Barry V. King, O.O.M.
Président

Message du directeur général

Le 20^e anniversaire de la création du CCLAT en 1988 par une loi du Parlement arrivant à grands pas, il semble donc à propos de réfléchir au changement et à l'évolution survenus dans le domaine de l'abus de substances depuis que notre organisme est actif sur la scène nationale. Avons-nous exercé une influence? Avons-nous changé les choses? J'imagine que tous les intervenants du domaine se posent ces difficiles questions à un moment ou à un autre.

Certains indicateurs ne sont guère très encourageants : nous avons en effet assisté à une augmentation des taux de consommation de cannabis qui dépassent maintenant ceux de la fin des années 70 et nous sommes aux prises avec de nouveaux types d'usage dangereux, l'abus d'oxycodone et d'autres produits pharmaceutiques puissants et la progression de la consommation de méthamphétamine n'en étant que deux exemples. Nous avons aussi vu une hausse des coûts attribuables à l'abus de substances, qui ont doublé entre 1992 et 2002.

Par ailleurs, la capacité du domaine à contrer ces menaces et d'autres est souvent mise à rude épreuve. Ainsi, pendant les années 90, le réseau canadien d'organismes provinciaux indépendants de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies ne comptait plus que deux ou trois membres, et des restrictions budgétaires ont limité notre capacité à offrir des services de prévention et de traitement. Et peut-être avons-nous passé trop de temps et d'énergie à débattre de sujets comme la réforme concernant le cannabis et la réduction des méfaits.

Je suis malgré tout encouragé de ce qui, selon moi, est une tendance vers la prise de mesures concrètes contre l'abus d'alcool et de substances. La bonne volonté et les bonnes intentions n'ont jamais manqué dans notre domaine, mais nous avons parfois trouvé leur exécution et leur application difficiles. Je crois que le vent est en train de tourner et pour le démontrer, je mentionnerai le Cadre national d'action. Non seulement le Cadre a reçu l'appui de plus d'une quarantaine d'organisations, mais plusieurs d'entre elles ont accepté de prendre en charge certaines priorités spécifiques du document.

Une priorité du Cadre portant sur la réduction des méfaits liés à l'alcool a débouché sur la création d'un Groupe de travail sur la stratégie nationale sur l'alcool, coprésidé par le CCLAT, Santé Canada et la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies. Ce groupe a par la suite formulé 41 recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool, dont certaines ont déjà été retenues à des fins de mise en œuvre. Ainsi, Santé Canada rédigera des directives sur la consommation d'alcool et concevra des étiquettes à apposer sur les contenants de boissons alcoolisées, alors que le CCLAT a pris en charge une recommandation touchant le transfert des connaissances.

Une autre priorité du Cadre, *Amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la gamme des options de traitement*, a pris vie sous la forme du Groupe de travail sur la stratégie nationale sur le traitement, dirigé par le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies et deux provinces membres. Une autre priorité, *Soutenir le perfectionnement de la main-d'œuvre*, se concrétise dans les travaux du nouveau Groupe consultatif national



sur le perfectionnement de la main-d'œuvre et la création, par le personnel du CCLAT, du Réseau canadien des professionnels en toxicomanie et de domaines connexes. Un important produit dérivé du Réseau a été l'élaboration de compétences de base pour la main-d'œuvre canadienne en toxicomanie.

Pour prendre en charge un enjeu du Cadre touchant l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF), le CCLAT emploie des fonds que lui a octroyés l'Agence de santé publique du Canada pour former un groupe de travail qui contribuera à l'élaboration d'un cadre d'accréditation de la formation, des outils et des ressources sur l'ETCAF. Quant à la priorité *Tendre la main au Nord canadien*, elle a débouché sur diverses activités, dont la signature toute récente d'un protocole d'entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest.

Un autre signe encourageant que l'on remarque en examinant le domaine des toxicomanies est le désir d'un nombre grandissant de groupes et d'intervenants à prendre part à des partenariats nouveaux et souvent non conventionnels. Par exemple, le CCLAT a convoqué une série de réflexions avec des spécialistes de la biomédecine et de la psychologie en vue de combler le fossé perpétuel entre la neuroscience et la toxicomanie. De plus, au moment d'écrire ces lignes, le CCLAT entreprend des pourparlers avec le nouveau Drug Prevention Network of Canada et la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies (AADAC) pour élaborer une stratégie nationale de prévention.

Nous nous réjouissons en outre de l'engagement du fédéral envers une nouvelle stratégie nationale antidrogue, décrite dans le budget fédéral de mars 2007, et de l'occasion qui nous sera offerte de réduire les méfaits associés à l'abus de substances.

Alors, est-ce que le CCLAT a influencé le cours des choses? Pour moi, notre plus grande réalisation est d'avoir préparé le terrain pour l'établissement de partenariats et d'avoir invité des organisations non seulement à s'impliquer avec nous, mais aussi à jouer un rôle de meneur dans des initiatives précises. Et le meilleur reste à venir. D'autres partenaires se joignent maintenant à nous, et ces nouveaux liens nous offrent des connaissances novatrices et des occasions de dépasser la rhétorique et d'atteindre des buts communs. Le défi que nous devons tous relever est de reconnaître que nous avons beaucoup à offrir aux autres et beaucoup à apprendre d'eux, et de le faire de façon à ce que les Canadiens d'un océan à l'autre en profitent.



Michel Perron
Directeur général

Progrès réalisés par rapport aux objectifs 2006–2007

OBJECTIF : Faire mieux connaître et mieux comprendre la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de substances

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
<i>Développement et transmission des connaissances</i>	
Publications	<ul style="list-style-type: none"> > 51 446 téléchargements des publications du CCLAT, dont 22 404 pour les documents publiés en 2006–2007 > 3 anciennes publications encore dans les 5 documents les plus souvent téléchargés : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002</i> • <i>Points saillants de l'Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) 2004</i> • <i>Fiche de renseignements sur le crack</i> > Distribution de 12 673 publications imprimées <ul style="list-style-type: none"> • 49 documents (nouveaux et anciens)
Soutien de la recherche	> Accès continu aux données de l'ETC dans le cadre de l'Initiative de démocratisation des données
Activités de formation	<ul style="list-style-type: none"> > 100 spécialistes suivent une formation avancée <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 11 p. 100 des inscriptions pour le 4^e Symposium estival national sur les toxicomanies (juillet 2006)
Information au gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> > 100 contacts de haut niveau <ul style="list-style-type: none"> • Séance d'information pour les députés, sénateurs et fonctionnaires fédéraux sur <i>L'alcool et les drogues au Canada : Connaissances actuelles et futures incidences</i> • Organisation d'un événement sur la politique antidrogue américaine pour le gouvernement canadien et les spécialistes en toxicomanie
Services d'information	<ul style="list-style-type: none"> > Réalisation de nouvelles initiatives de service à la clientèle : service de suivi des projets de loi et comités, nouvelle section de référence pour les employés du CCLAT, système de gestion de la clientèle, programme de gestion des documents, nouvelles interfaces Web des bases de données > 494 nouvelles acquisitions dans la bibliothèque > 220 nouveaux abonnés à Nouvelles quotidiennes sur la toxicomanie (hausse de 68 p. 100 par rapport à 2005–2006)

OBJECTIF : Augmenter l'aide financière, en nature et en ressources humaines

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
<i>Tirer parti des investissements</i>	
248 000 \$ investis	<ul style="list-style-type: none"> > 2 408 823 \$ et plus générés (ratio 9,7:1) <ul style="list-style-type: none"> • Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) • Stratégie nationale sur le traitement • Initiative de recherche stratégique des IRSC • Forum international des ONG « Beyond 2008 » de l'ONU

OBJECTIF : Mieux faire connaître les services et les activités du CCLAT

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
<i>Relations publiques et marketing</i>	
Action Nouvelles (bulletin d'information trimestriel, bulletin électronique mensuel)	<ul style="list-style-type: none"> > 15 111 copies distribuées <ul style="list-style-type: none"> • Hausse de 2 p. 100 par rapport à 2005–2006 > 14 319 copies diffusées <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 4 p. 100 en raison d'un suivi plus précis > 99 580 consultations des pages d'Action Nouvelles sur le site Web du CCLAT
Site Web	<ul style="list-style-type: none"> > 566 431 visites en 2006–2007 > 1,94 million de pages consultées > 202 788 téléchargements
Activité médiatique	<ul style="list-style-type: none"> > 188 occurrences dans 94 médias différents > 130 demandes d'information ou d'entrevue > 37 séances d'information proactives <ul style="list-style-type: none"> • 8 pour <i>Risques associés au tabagisme chez les jeunes de 15 à 19 ans</i> • 24 pour <i>Le cannabis et la conduite automobile</i> • 5 pour <i>Comparer la gravité perçue et les coûts réels de l'abus de substances au Canada</i>
Rapport annuel (2005–2006)	> 1 895 téléchargements, 1 217 copies distribuées
Réunions du conseil du CCLAT	<ul style="list-style-type: none"> > 3 réunions (Ottawa [2] et Winnipeg) <ul style="list-style-type: none"> • Contact avec 28 intervenants

OBJECTIF : Améliorer la collaboration et la coopération intersectorielles et interjuridictionnelles

ACTIVITÉ	RÉSULTAT
<i>Réseautage, coordination et leadership</i>	
Réseautage et influence	> Participation à 130 activités auxquelles 9 994 intervenants ont pris part
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> > Soutien continu pour le programme Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) <ul style="list-style-type: none"> • Le CCLAT a participé à une exposition nationale sur la sécurité, la santé et le bien-être des collectivités, menée par l'Association canadienne des chefs de police • Le personnel a dirigé une analyse contextuelle nationale sur la prévention en milieu scolaire et parascolaire
Leadership	<ul style="list-style-type: none"> > Travail avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour obtenir l'appui du Cadre national <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à maintenant, 43 organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ont donné leur appui au Cadre > Le CCLAT travaille à la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur l'alcool > Le CCLAT a lancé le Réseau canadien des professionnels en toxicomanie et de domaines connexes

Conseil d'administration 2006–2007

Le CCLAT est régi par un conseil d'administration témoignant des intérêts diversifiés de ses 15 membres, dont six sont nommés par le gouverneur en conseil, les autres provenant de la collectivité. Il y avait deux postes à combler au 31 mars 2007.

Chef Barry V. King, O.O.M.

(président)

Chef de police
Service de police de Brockville

David Nicholson

(vice-président)

Expert-conseil
Affaires provinciales/fédérales

Anne M. Lavack, Ph.D.

(trésorière)

Doyenne associée, Faculté
d'administration des affaires,
et directrice de l'École supérieure
de commerce Levene

Beverley Clarke

(secrétaire)

Directrice de l'exploitation
Services à la collectivité, à l'enfance,
en santé mentale et en toxicomanie
Eastern Health

Normand (Rusty) Beauchesne

Membre de la Commission
nationale des libérations
conditionnelles

Leonard Blumenthal, LL.D.

Président

Lazy Beaver Holdings, Inc.

Mike DeGagné

Directeur général

Fondation autochtone de guérison

Jean T. Fournier

Commissaire à l'éthique

Sénat du Canada

Heather Hodgson-Schleich

Experte-conseil et propriétaire
Tales by the Brook – services de
prévention des toxicomanies auprès
des enfants

Edgar F. Kaiser fils, O.B.C., LL.D.

Président

Fondation Kaiser

A.J. (Bert) Liston

Président

A.J. Liston & Associates

R.A. (Sandy) Morrison

Président

Sakamor & Associates, Inc.

Darryl Plecas, Ph.D.

Chaire de recherche universitaire
de la GRC, École de criminologie et
de justice pénale, Collège universitaire
de la vallée du Fraser

Membres d'office

Morris Rosenberg

Sous-ministre

Santé Canada

Suzanne Hurtubise

Sous-ministre

Sécurité publique et Protection
civile Canada

Michel Perron

Directeur général

Centre canadien de lutte contre
l'alcoolisme et les toxicomanies

Personnel et associés 2006–2007

au 31 mars 2007

Direction générale

Michel Perron
Directeur général

Linda Bordeleau
Adjointe de direction

Carolyn Franklin
*Conseillère principale
Secrétariat du Cadre national*

Recherche et politiques

Rita Notarandrea
*Directrice générale adjointe/
directrice de la recherche et
des politiques*

Heather Clark
Analyste de recherche

Anne-Élyse Deguire
Analyste principale de recherche

Matthew Graham
Conseiller en politiques

Rebecca Jesseman
Analyste des politiques

Gerald Thomas
Analyste principal des politiques

Perfectionnement de la main-d'œuvre

Lianne Calvert
Directrice

Karen Cumberland
*Coordonnatrice des politiques
nationales SEP*

Rachel Dutton-Gowryluk
*Conseillère principale sur
le Nord canadien*

Greg Graves
Coordonnateur

Karine Plouffe
*Agente de projets en perfec-
tionnement de la main-d'œuvre*

Services d'information et de référence

Debbie Ayotte
*Directrice intérimaire/coordonnatrice
du site Web*

Mitra Assadollahi
Bibliotechnicienne

Manon Blouin
*Coordonnatrice des acquisitions et du
catalogage*

Chad Dubeau
Spécialiste de l'information

Karen Palmer
Spécialiste de l'information

Susan Rosidi
Coordonnatrice des bases de données

Lee-Anne Ufholz
*Spécialiste de l'information/
technicienne du site Web*

Relations publiques et marketing

Enid Harrison
Directrice

Brooke Bryce
Conseillère en communication

Patricia-Anne Croteau
Révisseur-traductrice

Richard Garlick
Éditeur/rédacteur en chef

Jennifer Lee
*Coordonnatrice de la production
et des communications*

Opérations

Carol Ann Banks
Directrice/directrice des finances

Marguerite Grant
Agente d'administration

David O'Grady
*Gestionnaire de la technologie
de l'information*

Anne Richer
Gestionnaire des finances

Deborah Robillard
Adjointe administrative

Associés

Doug Beirness
Associé principal de recherche

Chris Davis
Associé à la recherche et aux politiques

Colleen Anne Dell
*Associée principale à la recherche/
collaboratrice universitaire*

Jacques LeCavalier
Associé à la recherche et aux politiques

Alan Ogborne
*Associé au perfectionnement
de la main-d'œuvre*

Paula Stanghetta
Associée aux opérations

Gilles Strasbourg
Associé aux opérations

Franco Vaccarino
*Conseiller principal du directeur
général, Transformation et innovation*

Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

Aux administrateurs du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

L'état condensé de la situation financière ainsi que l'état condensé des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies au 31 mars 2007 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 8 mai 2007. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction du Centre. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Centre, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Les chiffres correspondants ont été vérifiés par un autre cabinet d'experts-comptables.

COMPTABLES AGRÉÉS
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Ottawa (Ontario)
le 8 mai 2007

État condensé de la situation financière

	31 mars	
	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	2 177 466 \$	1 380 404 \$
Débiteurs	310 844	1 219 259
Frais payés d'avance	50 896	72 935
	2 539 206	2 672 598
Biens et équipements	263 893	293 770
	2 803 099 \$	2 966 368 \$
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	388 681 \$	365 965 \$
Revenus reportés	246 207	503 195
	634 888 \$	869 160 \$
Avantages incitatifs à la location	20 878 \$	32 641 \$
Actifs net		
Investi en biens et équipements	263 893	293 770
Affectation d'origine interne pour éventualités	1 264 319	788 903
Affectations d'origine interne pour projets futurs	-	434 275
Non affecté	619 121	547 619
	2 147 333	2 064 567
	2 803 099 \$	2 966 368 \$

État condensé des résultats

	Exercice terminé le 31 mars	
	2007	2006
REVENUS		
Subvention de Santé Canada	3 750 000 \$	3 950 000 \$
Contrats externes	851 022	1 063 077
Conférence	63 675	229 557
Intérêts et autres	92 991	43 748
	4 757 688	5 286 382
DÉPENSES		
Amortissement	152 029	154 733
Sous-traitants	1 034 637	1 386 493
Projets à coûts partagés	85 150	222 698
Location d'équipement	26 691	55 272
Assurances	13 403	14 867
Frais d'adhésion	15 673	13 137
Bureau et administration	365 561	345 640
Impression	87 397	83 004
Relations publiques et marketing	12 418	15 997
Loyer	175 841	161 446
Salaires et avantages sociaux	2 337 344	2 097 194
Déplacements	368 778	449 338
	4 674 922	4 999 819
REVENUS NETS	82 766 \$	286 563 \$